

# CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.  
Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.  
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY**  
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE  
Tous les envois doivent être affranchis

**PRIX DES ANNONCES :**  
(la ligne ou son espace)  
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.  
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

## La votation de dimanche

La nouvelle Constitution est acceptée

Le peuple valaisan, réuni dans ses comices dimanche dernier 12 ct, a, à une très grande majorité, émis un vote affirmatif en faveur de la nouvelle Constitution.

Mais, disons-le de suite, la participation au scrutin a été très faible; sur 29,000 électeurs que compte le canton, à peine 12,000 se seront dérangés pour se prononcer sur le sort de la nouvelle charte que le Grand Conseil a mis tant de peine à élaborer.

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse. Lorsque nous écrivons le chiffre de 12,000 électeurs, nous ne savons au juste s'il est exact, car, comme toujours, à l'Etat, on n'a cure de renseigner les journaux sur le résultat d'une votation cantonale.

Les chiffres que nous donnons ci-dessous sont empruntés à notre confrère la *Feuille d'Avis*; ils sont incomplets, puisqu'à son dire, il manque encore 20 communes, mais leur vote ne modifiera pas sensiblement le résultat total.

Ceci dit, il y a lieu de se demander le pourquoi d'une participation du peuple aussi faible au scrutin; si une votation devait intéresser des électeurs républicains, c'est bien celle-ci, celle qui fixait le statut de notre petite république, le cadre dans lequel elle va désormais se mouvoir au point de vue politique, économique et social.

Sans doute, l'unanimité du Grand Conseil d'abord, de la presse des deux partis ensuite en faveur de la nouvelle charte, unanimité ayant pour conséquence l'absence de lutte, est cause de ce chiffre minuscule de votants. „A quoi bon aller au scrutin, puisqu'il n'y a pas d'opposition“, se seront dit les acceptants. Par contre, dans les rejets, il faut compter des électeurs des deux partis: les conservateurs, par ce que la nouvelle Constitution n'a pas donné complète satisfaction au clergé, en main-

tenant, à l'art. 90, l'incompatibilité entre les fonctions civiles et les fonctions ecclésiastiques, et peut-être encore parce qu'elle va trop loin à leur gré; les libéraux, au contraire, parce qu'elle n'est pas assez progressiste.

Ajoutons que deux districts ont donné une majorité de non; ce sont Rarogne et Viège; c'est le résultat de l'attitude neutre ou plutôt hostile du journal conservateur du Haut-Valais, le *Walliser Bote*. Cette opposition, sans aucun doute, ne pouvait faire échec à l'adoption de la nouvelle œuvre législative malgré le peu d'enthousiasme qu'elle provoquait dans la masse des électeurs.

La date de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution sera fixée par un décret du Grand Conseil, à la session qui s'ouvre lundi prochain.

Voici, par districts de la partie française du canton, les résultats, incomplets, nous l'avons dit, de la votation du 12 mai:

District de Monthey				
	Electeurs	Votants	Oui	Non
Champéry	207	101	89	5
Monthey	646	109	98	10
Port-Valais	177	33	31	2
St-Gingolph	185	74	69	5
Troistorrents	476	214	212	2
Val d'Illiez	295	112	107	5
Vionnaz	201	110	106	4
Vouvry	392	145	140	5
Collombey	282	40	33	7
District de St-Maurice				
Collonges	110	32	17	15
Doréaz	120	43	43	0
Evionnaz	210	80	72	8
Finhaut	156	68	58	10
Massongex	143	33	7	25
Mex	52	29	27	2
St-Maurice	442	108	97	5
Salvan	—	—	177	5
District de Martigny				
Bovernier	126	45	35	3
Fully	354	114	98	16
La Bâtiâz	119	25	21	4
Martigny-Bourg	305	34	26	4
Martigny-Combe	372	39	34	5
Martigny-Ville	424	48	42	4
Riddes	252	50	41	8
Saxon	353	85	61	19
Trient	112	32	29	5

En lisant, il lui venait pour ce Yann des élans de tendresse douce et un peu désespérée aussi. Jamais, non, jamais il ne serait à elle! Comment le disputer à la mer, quand tant d'autres Gaos y avaient sombré, des ancêtres, des frères, qui devaient avoir avec lui des ressemblances profondes.

Elle entra dans la chapelle, déjà obscure, à peine éclairée par ses fenêtres basses aux parois épaisses. Et là, le cœur plein de larmes qui voulaient tomber, elle s'agenouilla pour prier devant des saints et des saintes énormes, entourés de fleurs grossières, et qui touchaient la voûte avec leur tête. Dehors, le vent qui se levait commençait à gémir, comme rapportant au pays breton la plainte des jeunes hommes morts.

Le soir approchait; il fallait pourtant bien se décider à faire sa visite et s'acquiescer de sa commission.

Elle reprit sa route et, après s'être informée dans le village, elle trouva la maison des Gaos, qui était adossée à une haute falaise; on y montait par une douzaine de marches en granit. Tremblant un peu à l'idée que Yann pouvait être revenu, elle traversa le jardin où poussaient des chrysanthèmes et des véroniques.

En entrant, elle dit qu'elle apportait l'argent de cette barque vendue, et on la fit asseoir très poliment pour attendre le retour du père, qui lui signerait son reçu. Parmi tout ce monde qui était là, ses yeux

Manquent: Isérables, Leytron, Saillon et Chartrat.

District d'Entremont			
Bagnes	1336	393	255 136
Orsières	639	122	103 19
Sembrancher	187	58	46 12
Vollèges	307	52	47 5

Manquent: Bourg-St-Pierre, Liddes.

District de Conthey			
Ardon	362	156	144 11
Chamoson	575	119	102 5
Conthey	819	362	351 6
Nendaz	642	178	177 1

District de Sion			
Arbaz	138	71	71 0
Bramois	171	168	163 5
Grimisuat	182	94	60 30
Salins	127	40	36 4
Savièze	630	240	197 13
Sion	1365	268	180 85

District d'Hérens			
Ayent	359	168	168 0
Mase	114	41	35 4
Nax	111	54	51 3
Vernamiège	84	17	17 0
Vex	297	102	102 0

District de Sierre			
Ayer	206	102	102 0
Chalais	302	81	72 8
Chermignon	198	63	62 0
Chandolin	37	31	26 5
Chippis	97	37	30 7
Granges	93	42	41 1
Grône	175	42	42 0
Ioogne	66	29	9 1
Lens	260	100	94 6
Miège	112	63	50 13
Randogne	104	50	50 0
St-Jean	126	50	47 3
St-Léonard	166	54	54 0
Sierre	500	27	21 6
Venthône	142	56	42 14
Veyras	65	35	16 17
Vissoie	74	24	23 1

Ecoles militaires			
Colombier	—	—	4 —
Lausanne	—	—	17 —
Bâle	—	—	11 2
Thoune	—	—	6 5
Brougg	—	—	1 —
Coire	—	—	36 22

Récapitulation par districts		
	Oui	Non
Conche	419	198
Mœrel	135	52

cherchèrent Yann, mais elle ne le vit point.

On était fort occupé dans la maison. Sur une grande table bien blanche, on taillait déjà à la pièce, dans du coton-neuf, des costumes appelés *cirages*, pour la prochaine saison d'Islande.

C'est que, voyez-vous, mademoiselle Gaud, il leur en faut à chacun deux changements complets pour là-bas.

On lui expliqua comment on s'y prenait après pour les peindre et les cirer, ces tenues de misères. Et, pendant qu'on lui détaillait la chose, ses yeux parcouraient attentivement ce logis de Gaos.

Il était aménagé à la manière traditionnelle des chaumières bretonnes, une immense cheminée en occupait le fond, et des lits en armoire s'étagèrent sur les côtés. Mais cela n'avait pas l'obscurité ni la mélancolie de ces gîtes des laborieux, qui sont toujours à demi enfouis au bord des chemins; c'était clair et propre, comme en général chez les gens de mer.

Plusieurs petits Gaos étaient là, garçons ou filles, tous frères d'Yann, — sans compter deux grands qui naviguaient. Et, en plus, une bien petite blonde, triste et propre, qui ne ressemblait pas aux autres.

Une que nous avons adoptée l'an dernier, expliqua la mère; nous en avions déjà beaucoup pourtant; mais que voulez-vous, mademoiselle Gaud, son père était de la *Maria Dieu-t'aime*, qui s'est perdue en

	Oui	Non
Brigue	406	250
Viège	332	640
Rarogne	255	295
Loèche	447	235
Sierre	871	89
Sion	707	137
Hérens	747	53
Conthey	774	23
Martigny	407	68
Entremont	451	182
St-Maurice	605	157
Monthey	885	30
Ecoles militaires	64	33

Total: Oui 7472  
Non 2445  
Blancs ou nul: 178  
Manquent 20 communes.

## CANTON DU VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

Le département de l'Instruction publique est autorisé à demander un crédit de fr. 2000 pour outillage électrique au cabinet de physique à Sion.

— Le capitaine Michellod Louis, à Leytron, est nommé chef de section pour l'arrondissement Leytron-Riddes, en remplacement du capitaine E. Défayes, décédé.

— Le Conseil d'Etat décide la prise de possession immédiate des terrains nécessaires pour la construction du nouveau tronçon de route dans le quartier incendié à Finhaut suivant les plans dressés par le département des travaux publics et adoptés par la commune, d'après l'arrêté du Conseil d'Etat du 26 avril dernier.

— Les travaux d'exhaussement de la grande route cantonale à Batassé, rière Sion, sont adjugés à Louis Saillen et P.-J. Duc, voituriers à Sion.

**Le colmatage de la plaine du Rhône.** — On sait que le Grand Conseil est saisi d'un projet de loi concernant le colmatage de la plaine du Rhône, c'est-à-dire de l'exhaussement artificiel des terres, de façon à les préserver des inondations et à les rendre plus fertiles.

Le projet pose des règles générales, laissant à chaque entreprise locale de colmatage le soin de fixer les règles à suivre dans chaque cas spécial. Néanmoins, il fixe comme époque des travaux la saison d'été, pendant laquelle les rivières charrient le

Islande à la saison dernière, comme vous savez, — alors, entre voisins, on s'est partagé les cinq enfants qui restaient et celle-ci nous est échue.

Entendant qu'on parlait d'elle, la petite adoptée baissait la tête et souriait en se cachant contre le petit Laumec Gaos qui était son préféré.

Il y avait un air d'aisance partout dans la maison, et la fraîche santé se voyait épanouie sur toutes ces joues roses d'enfants.

On mettait beaucoup d'empressement à recevoir Gaud — comme une belle demoiselle dont la visite était un honneur pour la famille. Par un escalier de bois blanc on la fit monter dans la chambre d'en haut qui était la gloire du logis. Elle se rappelait bien l'histoire de la construction de cet étage; c'était à la suite d'une trépanation de bateau abandonné faite en Manche par le père Gaos et son cousin le pilote; la nuit du bal, Yann lui avait raconté cela.

Cette chambre de l'épave était jolie et gaie dans sa blancheur toute neuve; il y avait deux lits à la mode des villes, avec des rideaux en perse rose; une grande table au milieu. Par la fenêtre, on voyait tout Paimpol, toute la rade, avec les *Islandais* là-bas, au mouillage, — et la passe par où ils s'en vont.

Elle n'osait pas questionner, mais elle aurait bien voulu savoir où dormait Yann; évidemment, tout enfant, il avait dû habiter

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

### PÊCHEUR D'ISLANDE

par

Pierre LOTI

De l'Académie française

Gaos! encore!

En mémoire de  
GAOS, FRANÇOIS  
époux de Anne-Marie LE GOASTER,  
capitaine à bord du *Paimpolais*,  
perdu en Islande du 1<sup>er</sup> au 3 avril 1877,  
avec vingt-trois hommes composant son équipage.  
Qu'ils reposent en paix!

Et, en bas, deux os de mort en croix sous un crâne noir avec des yeux verts, peinture naïve et macabre, sentant encore la barbarie d'un autre âge.

Gaos! partout ce nom!  
Un autre Gaos s'appelait Yves, enlevé du bord de son navire et disparu aux environs de Norden-Fiord, en Islande, à l'âge de vingt-deux ans. La plaque semblait être là depuis de longues années; il devait être bien oublié, celui-là...

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

maximum de vase et de limon. Il donne aussi quelques règles sur la manière dont il faudra choisir les cours d'eau employés: les affluents de la rive gauche entre Brigue et Martigny sont toujours très vaseux et faciliteront grandement le colmatage des contrées avoisinantes.

Il en est autrement sur la rive droite, à l'exception de la Lonza et de la Massa, qui possèdent les mêmes qualités que les rivières de la rive gauche. L'exhaussement artificiel de toute la plaine ne pourra pas ainsi se faire au moyen des affluents seulement; quand au Rhône lui-même, il n'est guère riche en limon et ne pourra guère être utilisé dans le même but.

La première opération du colmatage consiste à entourer les territoires à exhausser et à les circonscire au moyen de digues d'épaisseur suffisante. Ces digues sont elles-mêmes entourées d'un canal circulaire qui reçoit l'eau après son passage sur les terrains inondés; l'eau limoneuse est introduite dans les terres à colmater au moyen de brèches faites au talus supérieur de l'affluent utilisé; elle s'y répand, y dépose sa vase et son limon, puis s'écoule peu à peu dans le canal circulaire, ce dernier se déversant lui-même un peu plus loin dans le Rhône. Le colmatage, qui doit, en premier lieu, protéger les cultures contre les ravages des inondations, est prévu comme devant atteindre une hauteur de 90 cm., que le tassement abaissera avec le temps à 60 cm. seulement. Là, où l'on pourra se servir des affluents du Rhône, cette hauteur sera facilement atteinte; par contre dans les parties où il sera impossible d'y arriver, la loi prévoit que le sol ne sera pas défriché, mais au contraire planté en forêt et en broussailles.

**Caisse de retraite des instituteurs et institutrices.** — Les instituteurs qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion à la caisse de retraite sont invités à la faire d'ici au 1er juillet 1907 en indiquant expressément à quelle contribution ils veulent s'engager (art. 10 du décret) et à partir de quelle année ils veulent faire valoir leurs droits (art. 32).

Les instituteurs qui ont déjà envoyé leur adhésion et qui désireraient apporter quelque changement à leur demande, sont également priés de le faire jusqu'au 1er juillet au plus tard.

**Un train en panne sur la ligne du Simplon.** — A Domodossola, on a été informé qu'un train parti pour Brigue est resté en panne sur la voie entre Praglia et Varso, et cela faute de vapeur suffisante. Lentement il a dû redescendre sur Praglia où une seconde locomotive demandée à Domodossola vint à la rescousse, et ce n'est qu'à grand peine que les deux locomotives parvinrent à traîner le convoi de wagons jusqu'à Varso. Là, le train dut stationner très longtemps en gare et attendre le passage des autres trains; puis une autre locomotive parvint à le mener jusqu'à Iselle.

On attribue cette panne à la mauvaise qualité du combustible.

**Sierre.** — Cours d'ébourgeoisement. — La société d'Agriculture de Sierre donnera le cours d'ébourgeoisement de la vigne, le 20 et 21 mai et.

Rendez-vous devant la maison de commune au dit lieu à 8 h. du matin.

**Conthey.** — Grève et actes de vandalisme. — Une grève d'ouvriers de la vigne a

en bas, dans quelqu'un de ces antiques lits en armoire, mais, à présent, c'était peut-être ici, entre ces beaux rideaux roses. Elle aurait aimé être au courant des détails de sa vie, savoir surtout à quoi se passaient ses longues soirées d'hiver...

...Un pas un peu lourd dans l'escalier la fit tressaillir.

Non, ce n'était pas Yann, mais un homme qui lui ressemblait malgré ses cheveux déjà blancs, qui avait presque sa haute stature et qui était droit comme lui, le père Gaos rentrant de la pêche.

Après l'avoir saluée et s'être enquis des motifs de sa visite, il lui signa son reçu, ce qui fut un peu long, car sa main n'était plus, disait-il, très assurée. Cependant il n'acceptait pas ces cent francs comme un paiement définitif, le désintéressant de cette vente de barque; non, mais comme un acompte seulement; il en recauserait avec M. Mével. Et Gaud, à qui l'argent importait peu, fit un petit sourire imperceptible: allons bon, cette histoire n'était pas encore finie, elle s'en était bien doutée; d'ailleurs, cela l'arrangeait d'avoir encore des affaires mêlées avec les Gaos.

(A suivre)

La réclame intelligente est l'arbre dont le commerce et l'industrie récoltent le plus de fruits.

éclaté dernièrement à Conthey. Les grévistes demandaient 50 ct. à l'heure; cette revendication leur ayant été accordée, ils ont repris le travail.

— Depuis quelque temps, on signale à Conthey de nombreux actes de vandalisme.

Dans la nuit de dimanche, entre autres, des malandrins ont complètement démoli les palissades du jardin du juge de la commune.

Il serait à souhaiter que la police parvienne enfin à mettre la main sur ces vauriens, afin qu'ils reçoivent la juste punition de leurs actes criminels.

**Monthey.** — Les cours d'ébourgeoisement donnés par la société d'Agriculture de Monthey et Collombey, annoncés aux ornières ordinaires pour les 16 et 17 mai, n'auront lieu que vendredi et samedi, les 17 et 18 mai. Réunion sur la Promenade à 7 h.

**Militaire.** — Hier matin lundi sont venues s'équiper à Sion les recrues du 2<sup>me</sup> détachement de la 1<sup>re</sup> division, qui vont suivre leur école à Lausanne.

**Mise au point.** — Ce que les députés libéraux de Martigny et du canton ont fait.

— Dans une correspondance parue dans le *Nouvelliste* de samedi, l'auteur qui signe "G. ouvrier", tout en déplorant la situation de nombreuses familles en présence du renchérissement de la vie, se demande comment, à l'avenir, il pourra "nouer les deux bouts et élever ses six enfants". "Qu'ont fait nos députés et conseillers de Martigny, clame-t-il, si ce n'est de nous leurrer de belles promesses à la veille des élections?"

Voici notre réponse à l'interrogation:

Les députés libéraux ont présenté, par l'organe du député Léon Martin, pour être inscrite dans la nouvelle charte constitutionnelle, une disposition établissant le dégrèvement de l'impôt mobilier à raison des charges de famille; quelle réponse la majorité conservatrice du Grand Conseil a faite à cette juste revendication? On a répondu à la demande de la gauche libérale par une fin de non recevoir.

Voilà ce qu'ont fait nos députés libéraux de Martigny et d'ailleurs. On voit ce que vaut l'insinuation mensongère du pseudo-ouvrier G.

Le *Nouvelliste* aura-t-il la loyauté d'insérer cette rectification et de saisir qu'il ne faut pas confondre consommation avec politique?

**Martigny-Bourg.** — Cours d'ébourgeoisement. — Sous les auspices de la société d'agriculture, le cours d'ébourgeoisement de la vigne aura lieu les vendredi et samedi 17 et 18 mai et.

Rendez-vous au pont de Rossetan à 8 h. du matin.

— **Représentation théâtrale.** — La seconde représentation donnée dimanche par les enfants des écoles communales n'a pas eu moins de succès que la précédente; la salle était de nouveau comble, et les acteurs et les actrices ont interprété leur rôle avec le même succès.

Encore une fois merci au personnel enseignant et aux personnes dévouées qui ont contribué à la réussite de ces deux représentations, ainsi qu'aux membres de la "Lyre" qui lui ont si généreusement apporté leur concours.

— **Foire du 13 mai 1907.**

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supérieur
Chevaux	13	5	200	800
Poulains	8	6	220	290
Mulets	10	6	250	600
Anes	6	3	180	240
Taureaux	5	4	220	250
Bœufs	3	2	240	300
Vaches	230	195	200	450
Génisses	24	20	180	280
Veaux	28	19	80	150
Porcs	54	44	50	100
Porcelets	68	42	15	25
Moutons	80	72	15	30
Chèvres	90	75	18	50

Bonne foire, bien fréquentée par les marchands étrangers; transactions actives, à de bons prix.

Etat sanitaire excellent.

### Le Festival de Charrat

Ce n'est pas seulement pour les conservateurs cléricaux réunis à propos de musique à Ardon et à Chamoson que le ciel s'est montré clément et que le soleil a brillé, mais aussi, et même mieux, pour les libéraux qui assistaient dimanche, à Charrat, au 25<sup>me</sup> festival des fanfares villageoises du Centre.

Rarement, disons-le sans ambages, fête musicale n'a été aussi bien réussie. Il est juste de dire que nos excellents amis de Charrat avaient bien fait les choses. Nous connaissons de longue date leur traditionnelle hospitalité, leur affabilité toute cordiale, mais jamais ils ne s'étaient autant

dépensés pour recevoir leurs hôtes d'un jour; ils avaient coquettement paré leur village pour la circonstance: aros de triomphe avec d'aimables devises, à la gare déjà, et à chaque coin de rue, drapeaux et guirlandes à toutes les fenêtres.

Quant à leur réception, la présence de l'imposante assistance qui était accourue des environs est le meilleur éloge qu'on puisse en faire.

Dix fanfares, comprenant un effectif de près de 300 exécutants, avaient répondu à l'appel du comité; savoir celles de Riddes, Vétroz, Saillon, Chamoson, Fully, Leytron, Ardon, Saxon, Nendaz et Charrat.

La société d'Isérables était aussi présente, mais, vu sa fondation toute récente, n'a pas pris part au concours.

Les sociétés, arrivées le matin, ont été reçues par M. le président Albert Sauthier, qui leur a souhaité, au nom de la commune, une chaleureuse bienvenue et offert le vin d'honneur.

Après un cortège dans les rues du village et une répétition des morceaux d'ensemble, vint l'heure du banquet, installé dans un verger idyllicquement ombragé; servi par M. Rubelin, le chef de cuisine bien connu, plus de cinq cents convives lui ont fait honneur, car menu et vins étaient excellents. Les estomacs restaurés, la partie officielle de la fête est ouverte. C'est un jeune homme, M. Alfred Sauthier, fils du président, commis de poste, qui est nommé major de table; disons de suite qu'il s'est acquitté de cette tâche à merveille.

Chacune des sociétés vient sur l'estrade exécuter son morceau à l'exception de celle de Charrat, à qui revient l'honneur d'être musique de fête sous la direction de M. E. Guex.

Ces diverses productions ont été chaudement applaudies; au regard des hommes compétents, elles ont attesté chez toutes les fanfares présentes un progrès réjouissant; on a, en particulier, fait une ovation méritée à la fanfare de Nendaz, qui se présentait pour la première fois après huit mois seulement de répétition.

Nous nous en voudrions de ne pas faire mention d'une intervention heureuse pour la réussite du festival suggérée par le comité. Nous voulons parler de la présence des Vétérans de la Fédération des fanfares du Centre, c'est-à-dire des braves instrumentistes qui, depuis la fondation de la Fédération, n'ont cessé d'en faire partie et de jouer dans tous les festivals; aux applaudissements enthousiastes de l'assistance, ils ont exécuté un pas redoublé entraînant et symbolique: "Le Chant de Gloire".

La Fédération leur a témoigné sa reconnaissance des services rendus en leur décernant un diplôme d'honneur.

Il est superflu de dire que la partie oratoire a tenu aussi sa place dans cette belle fête. C'est, comme toujours dans nos fêtes civiques, la Patrie qui a les honneurs du premier discours; c'est notre ami, M. le conseiller national Défayes, toujours infatigable, qui a prononcé ce toast si bien bien accueilli et écouté.

M. Défayes se déclare heureux d'avoir à prendre la parole dans cette belle et splendide fête, dans ce charmant décor, au milieu de la population alerte, laborieuse et progressiste de Charrat et de constater quelle foule énorme de musiciens et d'amis est accourue pour célébrer le 25<sup>e</sup> festival de la Fédération et les noces d'argent de sa fondation. "Pendant 25 ans, dit l'orateur, j'ai prouvé à la Fédération quel intérêt sincère je lui porte et ce m'est une douce joie, à moi le seul survivant des trois fondateurs, de constater aujourd'hui qu'elle est toujours debout, plus jeune, plus vaillante, plus unie que jamais. Quelques sociétés, il est vrai, ont cru devoir, pour des motifs que nous expliquerons s'il le faut, se séparer de nous. Elles ont été tôt remplacées et ne nous laissent pas de cuisants regrets, car la fête du 5 mai à Chamoson n'enlève rien à l'éclat de celle-ci, au contraire. A Chamoson, l'on a fait beaucoup de politique et relégué la musique au second plan; on a beaucoup parlé du bon Dieu, de la religion, de ses ministres, un peu de la patrie valaisanne et pas du tout de la patrie suisse; on a fait appel aux passions sectaires, prêché la haine de l'adversaire politique et creusé un fossé entre les enfants d'un même pays. Ici, chers amis, il faut qu'il en soit autrement. Nous voulons placer cette journée sous l'égide de l'harmonie et de l'amitié et nous voulons que de nos cuivres comme de nos cœurs jaillisse un puissant hymne d'amour pour la Patrie!"

M. Défayes célèbre en termes imagés les beautés et les splendeurs naturelles de notre pays; il met en pleine lumière la valeur de nos institutions démocratiques et de notre organisme républicain et cette démonstration lui donne l'occasion de s'é-

lever avec vigueur contre ceux qui prétendent abolir l'idéal national.

Sans doute, la Suisse n'a pas encore réalisé tous les progrès en matière économique, sociale et politique; il reste encore des étapes à parcourir; il faut plus de justice encore et plus d'égalité entre les hommes; il faut une plus équitable répartition du produit du travail et de la richesse nationale; il faut des mesures sociales qui bannissent de notre sol la misère et l'insécurité du lendemain.

C'est une évolution nécessaire à laquelle tout homme de cœur doit consacrer ses efforts et son intelligence.

Il ne suffit pas d'avoir reçu en héritage la liberté et l'indépendance si chèrement et si glorieusement conquise par nos aïeux; cet héritage, nous devons nous efforcer, non seulement de le conserver, mais de l'agrandir par des institutions appropriées aux circonstances et aux besoins actuels, de façon à transmettre à nos enfants plus d'indépendance individuelle, plus de bien-être collectif, plus de joie de vivre et plus de bonheur et de fierté de se dire: La Suisse est ma patrie!

L'orateur termine en poussant un triple hurrah pour la Patrie.

M. Joseph Delèze, président de Nendaz, est ensuite venu dire à l'assistance combien il était heureux d'accompagner la jeune fanfare de Nendaz et de se faire l'interprète des sentiments patriotiques de la population libérale de la commune qui a foi dans l'avenir.

M. le capitaine Bourgeois de Lausanne, de passage en Valais pour affaire de service, nous a entretenus du service militaire, au point de vue de la formation physique et morale du jeune soldat; il a eu un mot aimable pour les soldats valaisans, qui, toujours dans les écoles auxquelles il a assisté, ont fait honneur à leurs chefs et à leur canton.

M. Auguste Sauthier, capitaine, fils du président, dans un vibrant langage, nous a fait ensuite l'histoire de la Fédération des fanfares du Centre et narré les vicissitudes par lesquelles elle a passé; il a énuméré les noms de ses fondateurs: MM. Alexandre Pont, Oscar Meizoz, aujourd'hui décédés, et Camille Défayes, toujours sur la brèche.

Le discours de M. Sauthier a été vivement applaudi.

M. le secrétaire communal Germanier à Vétroz, à son tour, s'est fait l'interprète, dans une chaude allocution, des musiciens et des libéraux de Vétroz et d'Ardon.

M. Georges Morand, député de Martigny, tient à féliciter les vétérans de la Fédération du beau "Chant de Gloire" qu'ils viennent d'exécuter, il souligne que si quelques marguerites ornent la tête de ces braves, leurs lèvres et leurs poumons sont restés jeunes.

Le culte de l'art musical qu'ils ont cultivé leur devait ce regain de jeunesse. Leur devise a toujours été "l'art pour l'art et l'art pour le bien". En créant la Fédération des musiques villageoises du Centre ils savaient que ces réunions périodiques étaient un des plus puissants stimulants pour amener à plus de perfection l'art musical dans notre pays. Ils savaient que ces réunions étaient, d'autre part, un moyen d'entretenir toujours plus étroitement les meilleures relations de fraternité entre nos différents villages de la plaine et de la montagne.

D'autres sont bien venus ensuite, dit l'orateur, et ont cru accaparer la belle devise de "l'art pour le bien", mais hélas! cette devise n'était que sur leurs lèvres et jamais au fond du cœur! On s'est servi de l'art, non pour le bien, mais pour assouvir des haines politiques, pour semer la désunion et la guerre dans nos paisibles populations! Ceux-là même, et c'est triste à le constater, dont la mission est de prêcher la charité, l'amour du prochain et la paix, se sont contentés de souffler sous la cendre où couvait le brasier de la haine, de la discorde et de la guerre! Non contents des misérables résultats obtenus, on est allé appeler dans un pays voisin un aventurier de la plume et de la politique, dont l'organe a bienôt sali tout ce qu'il y a d'honorable et de respectable dans notre cher canton et sans acception de parti; avec cet homme le glas funèbre de l'idéal musical avait sonné. Le tocsin de la guerre civile sonnait dans nos villages!

A tous ces artisans de la discorde et de la haine, dit en terminant l'orateur, j'oppose cette poignée de braves vétérans qui, eux, ont compris le sens de la belle devise de "l'art pour le bien", et qui, bien que ne partageant pas tous les mêmes opinions politiques, ont créé dans de généreux sentiments la "Fédération des musiques villageoises".

Je bois à ces vaillants, en souhaitant à

tous les participants d'entendre encore, durant de longues années, résonner le "Chant de Gloire" des vétérans.

La série des toasts a été close par l'exécution des morceaux d'ensemble, magistralement rendus sous la direction de M. C. Défayes, qui a clôturé la fête.

Chacun de ceux qui y ont assisté en auront emporté, nous en sommes certains, le meilleur souvenir, ainsi d'ailleurs que de la population de Charrat, qui avait tout mis en œuvre pour bien recevoir ses hôtes d'un jour.

Une petite mention pour finir. L'imprimerie Imhoff, pour rappeler le souvenir de cette charmante fête, a eu l'heureuse idée d'éditionner une carte postale de circonstance très bien conçue.

**Apiculture.** — Nous rappelons aux membres de la section valaisanne d'apiculture, ainsi qu'à tous les amis des abeilles, l'assemblée générale de jeudi 16 mai courant, à Chamossion, — qui a été annoncée dans notre dernier n°, — ainsi que la conférence qu'y donnera M. Charles Vielle-Schilt, de La Chaux-de-Fonds, apiculteur distingué et membre du comité de la Société romande d'Apiculture, sur l'important sujet *L'essaimage naturel et artificiel*.

Voici l'ordre du jour de cette assemblée : 10 h. Conférence. 11 h. Séance administrative de la société, réception des nouveaux membres, exposition d'objets apicoles. 12 h. Banquet (3 fr. 50 vin compris). 2 h. Visite de ruchers, expériences apicoles.

### Nouvelles des Cantons

**Vaud.** — *Fête des Narcisses.* — Nous avons sous les yeux le programme complet de la VIII<sup>e</sup> Fête des Narcisses qui aura lieu les 25 et 26 mai, à Montreux. Le voici :

Samedi 25 mai. — 1 h. 30, concert d'ouverture ; 1 h. 45, *La métamorphose de Narcisse*, divertissement chorégraphique avec soli, chœurs, orchestre et harmonie ; 3 h. 30, défilé et corso ; 3 h. 45, bataille de fleurs ; 5 heures, cortège en ville ; 5 h. 30, distribution des prix (5000 fr. en espèces) ; 6 h. licenciement ; 8 h., grande fête vénitienne ; 9 h. feu d'artifice.

Dimanche 26 mai. — 2 heures, concert ; 2 h. 15, représentation ; 3 h. 30, défilé et concours d'automobiles ; 4 h., bataille de fleurs ; 5 h., corso d'automobiles en ville et distribution de prix (2000 fr. en espèces) ; 8 h., fête vénitienne et feu d'artifice.

Voici le détail de la représentation de *La métamorphose de Narcisse* : Prélude, introduction ; invocation de Flore ; chanson et ballet des fleurs ; Narcisse et Echo ; ballet des nymphes ; ballet des sirènes ; marche funèbre ; la métamorphose ; ballet et ronde de la cueillette des narcisses ; la montferrière des Montreusiens ; apothéose.

Prendront part à l'exécution : l'orchestre du Kursaal, la "Lyre" de Montreux, l'Union instrumentale de Territet et l'"Echo des Alpes" de Glion. Les exécutants sont au nombre de 260 : 60 adultes et 200 enfants. Les solistes sont Mmes Troyon-Bœsi, de Lausanne, Debogis-Bohy, de Genève, Cortez, de Genève et Paris. M. Julien Rousseau, auteur de la musique, dirigera lui-même son œuvre.

**Fribourg.** — *Empoisonnement de bétail.* — Un agriculteur de la La Tour-de-Trême

qui, par suite du manque de fourrage, a dû faire paître son troupeau dans un pré, où un mois auparavant, il avait répandu des engrais chimiques (superphosphates) a eu ces 30 animaux malades ; deux de ses plus belles vaches ont même péri.

On croit que les animaux ont été empoisonnés par l'emploi trop tardif des engrais chimiques.

**Lucerne.** — *Elections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil.* — Dimanche a eu lieu pour la première fois dans le canton de Lucerne l'élection du Conseil d'Etat par le peuple. Les anciens conseillers ont été réélus, plus 2 membres nouveaux, MM. Steinmann libéral et Schmid conservateur. Le nombre moyen des voix obtenues par les élus a été de 20,000.

Pour les élections au Grand Conseil, les résultats connus jusqu'ici sont les suivants sur un total de 143 sièges : conservateurs 88 (jusqu'ici 87), libéraux 48 (jusqu'ici 50), socialistes 7.

**Berne.** — *Amendes scolaires.* — La loi est dure, mais c'est la loi. Une porteuse de journaux, qui n'a que son travail pour entretenir sa famille, vient de l'éprouver. Au printemps de 1906, elle employa son fils, âgé de 14 ans, à l'aider dans ses travaux et ne l'envoya plus à l'école. Au bout d'un mois, elle fut citée devant le juge et condamnée à une amende de 6 fr. Retenant toujours son fils hors de l'école, elle se vit infliger une amende de 12 fr., conformément à la prescription de la loi scolaire qui veut que le chiffre des amendes soit doublé. Et cela continua ainsi jusqu'en mars 1907. La 10<sup>e</sup> amende prononcée par le juge s'élève à 3072 fr. ! Le procureur en a appelé du jugement et le conseil tuteur de Berne va adresser un recours au Grand Conseil. Jamais la pauvre femme ne pourrait payer la somme due au fisc et qui se monte en tout à 6,138 fr. Il paraît impossible, vu la nature du délit, d'exiger qu'elle fasse de la prison ; il lui faudrait plus de 4 ans pour éteindre sa dette. Maintenant, comment le Grand Conseil va-t-il juger ce cas ? C'est ce qu'il sera intéressant de voir.

### Nouvelles étrangères

#### Allemagne

##### Formidable lock-out

Une assemblée générale extraordinaire des entrepreneurs de Berlin a décidé vendredi soir de congédier tous les ouvriers du bâtiment le samedi de Pentecôte. Le nombre des travailleurs atteints par le lock-out sera tout d'abord de 60,000 ; mais s'il dure un certain temps ce nombre s'élèvera à 100,000.

La cause du lock-out est que les ouvriers socialistes réclament la journée de 8 heures.

#### Espagne

##### La naissance d'un petit roi

Vendredi 10 mai, à 12 h. 50, la reine Victoria est accouchée d'un garçon. Immédiatement après la délivrance de la reine, la camerera major a porté la nouvelle à la connaissance du président du conseil des ministres. Ce dernier l'a annoncé lui-même au capitaine-hallebardier afin que l'on exécutât le plus promptement possible les signaux et salves d'usage. Le drapeau

espagnol a été arboré sur la partie du palais royal appelée "Pointe de Diamant". Des salves de 21 coups de canon ont été tirées aux endroits accoutumés afin d'annoncer à la ville la naissance du prince des Asturies.

A 12 h. 45, M. Maura, président du conseil, a ouvert la porte des appartements de la reine, donnant sur les salons, où attendaient les personnages convoqués, et a annoncé d'une voix forte : "Messieurs, c'est un prince !" Les personnages présents ont alors crié : "Vive le roi ! Vive la reine !" A 1 h., le roi, suivi de l'infante Eulalie a présenté le nouveau-né avec le cérémonial prévu.

A 1 h. 1/2, le drapeau national a été hissé au quatre coins du palais ; une foule énorme stationnait aux environs et a poussé des acclamations et des hurras à la nouvelle de la naissance du prince des Asturies.

Après la présentation de l'héritier du trône, le ministre des grâces et de la justice, en sa qualité de premier notaire du royaume, a dressé l'acte de naissance et de présentation du nouveau-né.

Les personnages auxquels le prince des Asturies a été présenté ont constaté qu'il est blond et de robuste constitution.

#### Maroc

##### La sédition de Marakech

De graves nouvelles sont arrivées du Maroc. Marakech, la seconde ville de l'empire, est aux mains des nomades insurgés.

Les tribus sont entrées brusquement dans Marakech en profitant de la faiblesse de Mouley Hafid, frère du sultan.

Celui-ci, après avoir longtemps refusé de pactiser avec la rébellion, s'est senti tout à coup débordé ; il a alors obéi aux injonctions des nomades en supprimant les postes de garde, installés dans les rues depuis le meurtre du docteur Mauchamp, pour la protection des chrétiens ; puis il s'est engagé à faire relâcher tous les indigènes capturés au lendemain de l'assassinat. Les tribus ont encore réclaté l'expulsion des Européens. Comme ceux-ci ne partaient pas assez vite à leur gré, elles ont occupé certains quartiers et ont élargi elles-mêmes les prisonniers ; elles ont donné avis aux Français et protégés français d'avoir à quitter Marakech sans délai, et les autres Européens n'ont pas tardé à recevoir la même injonction.

L'agent consulaire anglais a dû quitter Marakech le 9. La colonie française se dirigerait vers la côte dès qu'elle disposerait des moyens de transport nécessaires. Seuls les Allemands auraient décidé de rester à Marakech.

#### Chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

La Cie P.-L.-M., vient de publier, sous forme de dépliant, les cartes des régions de la

#### Savoie et du Dauphiné

Ces dépliants-cartes intitulés *Dauphiné-Savoie et Savoie-Dauphiné* donnent le relief des montagnes et comportent, au verso, des renseignements sur les diverses combinaisons de voyages que la Compagnie met à la disposition du public ; chaque dépliant carte est mis en vente au prix de 1 fr. dans les bibliothèques des principales gares du réseau, ou envoyé à domicile sur demande accompagnée de 1 fr. 10 en timbres poste et adressée au Service central de l'Exploitation, boulevard Diderot, 20, Paris,

### PAS DE JALOUSIE

#### Les Pilules Pink guérissent les deux sœurs

Les pilules Pink ne font pas de jaloux. Si elles ont guéri votre voisin et que vous souffriez comme lui, elles vous guériront aussi. Il n'y a pas de raison pour qu'elles ne fassent pas pour tous ce qu'elles ont fait pour un. Contrairement à ce qui se passe pour quantités de médicaments, les pilules Pink sont bonnes pour tous les tempéraments, tous les âges. Elles sont aussi utiles aux enfants qu'aux vieillards, aux hommes qu'aux femmes.



Mme Albina Basia et Mlle Paulina Clerici (Cl. Ebner)

Mlle Paulina Clerici, de Oberkempfen, a été guérie par les pilules Pink ; sa sœur, mariée, Mme Albina Basia, de la même localité, étant venue à souffrir, a pris les pilules Pink qui avaient fait du bien à sa sœur, et voilà ces deux personnes complètement guéries. Laissons-leur d'ailleurs la parole. Mme Albina Basia, écrit :

"J'ai souffert pendant assez longtemps de faiblesse générale, particulièrement de faiblesse nerveuse. J'ai obtenu, grâce aux pilules Pink, une guérison complète."

Mlle Paulina Clerici, elle, écrit ceci : "J'ai le plaisir de vous informer que j'ai pris avec grand succès vos pilules Pink contre un état assez grave d'anémie et de faiblesse générale. Je vous envoie mes meilleurs remerciements pour ma guérison."

Si dans les familles on pouvait se douter de la moitié seulement de la valeur thérapeutique des pilules Pink, il n'y aurait pas une seule maison où il n'y aurait pas en permanence plusieurs boîtes de pilules Pink. Mais songez donc que les pilules Pink sont le remède sûr de la plupart des maladies communes, de celles qui frappent si rapidement à votre porte dans l'année. Il n'y a pas de famille où, dans l'année, une personne ne se sente pas très bien, un peu fatiguée, anémiée ; il y a beaucoup de maisons où il y a des enfants fatigués par la croissance, des vieillards qui ont besoin d'un tonique. Il y a des centaines de cas où le traitement des pilules Pink est nécessaire. Elles guérissent les migraines, les névralgies, les irrégularités, les douleurs, la dyspepsie ; les pilules Pink guérissent tout cela et elles vous le prouvent en vous mettant sous les yeux chaque jour les attestations et les portraits des personnes guéries.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève Frs. 3.50 la boîte, Frs. 19 les 6 boîtes, franco.

### Un cœur sain

est l'organe vital le plus important. C'est pourquoi toute notre manière de vivre devrait être organisée de telle sorte que notre cœur n'en souffre pas. Les ennemis les plus dangereux des fonctions de notre cœur se trouvent dans les boissons (alcool, café, thé, etc.) C'est donc ici que la plus grande prudence est nécessaire à chacun qui veut rester sain et vivre longtemps en ayant du plaisir à son travail. Un des principes fondamentaux de notre nourriture est le suivant : "Notre boisson quotidienne doit être absolument inoffensive et bienfaisante, tout en ayant un goût agréable." Une boisson possédant ces précieuses qualités est, comme la science l'a déclaré et comme la pratique l'a prouvé, le café de malt Kathreiner. Le "Kathreiner" réunit d'une façon parfaite les propriétés saluaires et nourrissantes du malt à l'arôme du véritable café. Il est destiné à devenir le bien commun de tous, la boisson quotidienne de chaque famille. 10

Imprimerie Ad. IMHOFF, Martigny

### Bouillie "ECLAIR" de Vermorel

#### Concurrence déloyale

Un de nos concurrents, dans le but de déprécier la Bouillie "Eclair" Vermorel (à base de Verdêt) dont le succès est toujours croissant, publie dans les journaux et dans ses prospectus une analyse composée des deux bouillies, calculées en sulfate de cuivre pur. Or, la bouillie "Eclair" Vermorel ne contient pas de sulfate de cuivre. Elle est à base de Verdêt.

Il indique les chiffres suivants (calculés en sulfate) :  
Bouillie "Eclair" Vermorel 47,1 %  
Bouillie X. . . . . 67,7 %  
Cette façon de calculer l'acétate de cuivre (verdêt) en sulfate de cuivre, de comparer deux produits qui ne sont pas comparables, ni comme prix, ni comme efficacité, est au moins originale. C'est comme si on publiait l'analyse de deux acides qu'ils renferment : acide acétique (bouillie au Verdêt), acide sulfurique (bouillie au sulfate de cuivre) calculée en acide sulfurique, on obtiendrait :  
100 kilog. acide sulfurique commercial à 66 % (acidité sulfurique) 100 kilog. acide acétique commercial à 35 % (acidité sulfurique) 287,56  
Ce serait une œuvre de mauvaise foi de laisser croire avec ces chiffres que l'acide sulfurique vaut 3 fois plus que l'acide acétique, puisque c'est le contraire qui est vrai, l'acide acétique vaut 5 fois plus. C'est pour cela que le verdêt (acétate neutre de cuivre) coûte plus cher que le sulfate de cuivre. L'un vaut 90 fr. les 100 kilog., l'autre 190 fr. C'est aux viticulteurs de ne pas se laisser tromper par des analyses ainsi présentées. 3223

Pour la vente en gros pour la bouillie "Eclair" adresser les demandes à Joseph VEUTHEY, fers, Martigny-Ville

**MACULATURE**  
en vente à l'imprimerie Ad. IMHOFF

### DEUX JEUNES GENS

de 15 à 18 ans, trouveraient place de suite avec rétribution immédiate à la 306-3

#### FABRIQUE DE SOCQUES

### Victor DUPUIS, Martigny

#### Vin blanc

de raisins secs Ia  
à Fr. 20.— les 100 lit.  
pris en gare de Morat contre remboursement. — Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.



#### Vin rouge

(garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)  
à Fr. 27.— les 100 lit.  
— Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.

#### OSCAR ROGGEN, MORAT

### Lincio & Gatti, FERS MONTHÉY

**Poutrelles I coupées sur mesure**  
Tuyaux en fer étiré. Raccords Fischer. Robinetterie et Tuyaux Caoutchouc. Outils aratoires et pour artisans  
Soufflets de vigne. Pulvérisateur Vermorel et le National.  
Poussettes et chars d'enfants 309-3

### Ecole cantonale de Métiers GENÈVE

#### Ouverture des leçons : Lundi 19 août

Apprentissage pour les métiers suivants : Charpente, Menuiserie, Taille de pierres, Ferblanterie et Plomberie, Ebénisterie.  
Le programme comprend l'enseignement théorique qui concerne ces différents métiers.  
Les élèves désireux de perfectionner leurs connaissances techniques peuvent suivre des cours spéciaux au Technicum.  
L'apprentissage est d'une durée de 3 ans.  
Pour être admis, il faut avoir 14 ans révolus et justifier d'une bonne instruction primaire.  
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Enseignement professionnel, La Prairie, Genève. 332-3

#### VÉRITABLE

### Alcool de menthe et camomilles

Inventé et préparé par  
**Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, Morat**  
(Marque des 2 palmiers).  
Produit hygiénique indispensable. Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les étourdissements, indigestions. Excellent aussi pour les dents et la bouche grâce à ses propriétés antiseptiques et rafraîchissantes. 287-12  
En vente en flacons de fr. 1.— et 2.— dans toutes les pharmacies  
Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat

# GROSCH & GREIFF, VEVEY Rue de Lausanne, 8

## Etoffes de printemps

**Satin imprimé. Duchesse et royal,**  
le mètre à 1.15, 95, 85, 75 ct.  
Spécialités de satin, demi-deuil, à 1.15 95 cent.

**TENNIS pour BLOUSES DE GARÇONS**  
laine, fond gris et gris bleu à 2.40 le mètre

**MOUSSELINETTES**  
beaux dessins, à 65 cent.

**Pour chemises de Messieurs**  
Oxford à belles rayures, à 95 cent.  
Cretonnées à rayures, à 65 cent.  
Cretonnées à rayures, à 55, 45 cent

**Moiré pour jupons de dessous,**  
le mètre à 1.85, 1.35, 80, 45 cent.

**Alpaca pour Jupons-dessous**  
Nouveauté! rayé noir-blanc à 1.25

**Alpaca pour Jupons-dessous**  
Nouveauté! carreaux noir-blanc à 1.35

## Offre spécialement avantageuse

**MOUSSELINE DE LAINE**  
Plus de 80 différents dessins,  
à 1.65, 1.50, 1.40, à 1.25  
Uni, rose, ciel, crème, noir, le mètre à 1.25

**TENNIS**  
à rayures, à 1.10, 85 cent.  
en laine, à rayures, à 1.90, 1.65  
en laine, dessins fantaisie, à 2.40 le mètre

**INDIENNE POUR BLOUSES ET ROBES**  
à rayures et à pois, à 55, 45 cent.  
**ORETONE FORTE**  
à 75, 70 ct. le mètre.

**ZÉPHIR MERCERISE, uni rose, ciel, gris,**  
à 1.25 le mètre.

**Zéphir uni**  
à rayures en gris, rosa, à 1.— le mètre

**Moirettes pour Jupons**  
écossais le mètre 1.45, 1,25

## Etoffes de printemps

**Oxford et Satin pour habits de Garçons**  
uni bleu, à 1.10, 95 cent.  
uni écarl, à 1.10, 95 cent.  
bleu et écarl, à rayures, à 1.10 le mètre

**BAYADÈRES A RAYES, noir et crème, le**  
mètre 2.25.

**ZÉPHIR uni bleu, gris, rose et gris bleu,**  
à 75 cent.

**LINON POUR JUPES**  
uni blanc, crème, écarl, grande largeur, à 1.50, 1.30.  
uni à rayures, à 1.30, 95 cent.

**ORGANDYS unique disposition de dessins,**  
à 1.25, 85 cent.

**Linons et Etamines**  
ivoire et écarl en tous prix

**Cotonne** Coupons  
**Indienne**  
**Zéphir**

**Fancy mohair et Alpaca pour robes**  
Dessin fantaisie, 120 cm. largeur, gris, bleu marin.  
le mètre 3.25

**Panama pour robes et jupes**  
uni bleu marin  
uni noir, 120 cm. largeur, le mètre 3.90, 3.50  
unis gris

Envois au dehors à partir de 10 Fr. franco  
par la poste

EXPÉDITION D'ÉCHANTILLONS  
sur demande

25 et 26 mai **MONTREUX** 25 et 26 mai

## VIII<sup>e</sup> Fête des Narcisses

Ballets (Chœurs et Soli). Voitures fleuries. Bataille de fleurs.  
**Le Dimanche concours d'automobiles**  
(Prix 7000 francs en espèces)

Billets en vente à la Banque de Montreux, du 15 au 24 mai, les  
25 et 26 aux entrées.

PRIX DES PLACES : Samedi Fr. 3, 5, 7, 10, 20.  
Dimanche Fr. 1, 2, 3, 4, 10.

393

**Horlogerie - Bijouterie**  
**Orfèvrerie - Optique**



**H. MORET Martigny**

Ancien élève de l'École d'Horlogerie de Neuchâtel

Grand choix de  
**Montres, Régulateurs, Pendules et Réveils**  
en tous genres

Riche assortiment de bijouterie, or, argent et doublé

**Anneaux de fiançailles**

Cadeaux pour communiant :  
Chapelets, Croix et Médailles, or et argent.

312 2

## LOTÉRIE D'ÉTAT

offrant plus de chance que toute autre loterie

62,500 lots en argent — Gros lot éventuel

**1,000,000**

Un million de couronnes

Le tirage comporte :

1 prime de	600000
1 lot de	400000
1 lot de	200000
2 lots à 100000 soit :	200000
2 "	90000 "
2 "	80000 "
2 "	70000 "
2 "	60000 "
1 "	50000 "
3 "	40000 "
6 "	25000 "
9 "	20000 "
13 "	15000 "
44 "	10000 "
61 "	5000 "
22 "	3000 "
475 "	2000 "
961 "	1000 "
1635 "	500 "
165 "	300 "
39675 "	200 "
5925 "	170 "
5925 "	130 "
115 "	100 "
4925 "	80 "
3825 "	40 "
62500 lots soit :	16457000

Chaque deuxième  
billet gagne!

Premier Tirage :  
**les 23 et 25**  
**Mai 1907**

PRIX DES BILLETS  
pour le premier tirage  
1 billet entier 1 demi-billet  
12 fr. 60 c. 6 fr. 30  
1 quart de billet  
3 fr. 15

Pour recevoir les bil-  
lets il suffit d'adresser  
le montant par mandat  
poste international, let-  
tre chargée ou les de-  
mander contre rembour-  
sement à la

MAISON DE BANQUE 263 8  
**A. GAEDICKE**  
11, Rue Kossuth Lajos, BUDAPEST

## On demande une jeune fille

recommandable pour faire tout  
l'ordinaire d'un ménage soigné.  
Gage 25 fr. 328-2  
Adresse : Mme REYMOND,  
rue du Panorama, 22, VEVEY.

## On demande un domestique de campagne

sachant soigner les chevaux.  
Entrée de suite. 334  
S'adresser F. RUCHET,  
CHESEL, près Villeneuve.

## Qui prendrait une jeune fille

de 13 ans, intelligente et active,  
pour aider au ménage ou faire  
les commissions?  
Le bureau du journal indi-  
quera. 336

## On cherche de suite une bonne fille de cuisine

Place à l'année.  
Offres avec références sont à  
adresser à l'HOTEL NATIO-  
NAL, GSTAAD, (Berne).

## On demande une forte jeune fille

pour aider au ménage et servir  
au café. 313-2  
S'adresser à E. GAY-CROSIER,  
1 rue St-Antoine, VEVEY.

## On cherche pour une famille de Vevey, sans enfant, si possible pour le 1er juin, une bonne à tout faire

au courant d'une cuisine soi-  
gnée. Bons gages.  
Adresser les offres sous chif-  
fres N 23051 L, à l'agence de  
publicité Haasenstein & Vogler,  
Lausanne. 324

## On demande une jeune fille

pour faire les travaux d'un  
petit ménage. Gage 25 à 30 fr.  
Ecrire sous chiffre H 3457 M  
à Haasenstein & Vogler, Mon-  
treux. 322-2

## On demande de suite une fille

sachant faire une bonne cuisine.  
Bon gage.  
S'adresser à Mme C. Blanchod,  
Grand'rue Montreux. 323 3

## Stand d'Aigle

Tir annuel 1 et 2 juin 1907  
Demander le plan du tir

## On demande à acheter 3 Chiennes St-Bernard

de préférence 2 de 12 à 14 mois  
et une jeune.  
S'adresser à E. COMBOZ, à  
LUCENS. 315-3

## On offre à louer, à Martigny-Ville, un appartement

de 4 pièces, dépendances et  
avec eau.  
S'adresser à Hermann FAR-  
QUET, Martigny-Ville. 337-2

## APPARTEMENT

de 4 pièces et dépendances  
est à louer à Martigny.  
L'imprimerie IMHOFF indi-  
quera.

## Pour café ou hôtel à échanger

une jolie pièce à musique  
automate contre vin rouge.  
S'adresser au bureau du  
journal qui renseignera. 335 6

## On cherche dans le Valais pour deux mois (du 20 juillet au 20 septembre), bonne pension de famille

auprès d'un maître cath. pour  
trois ou quatre garçons de 10  
à 14 ans.  
Conditions: Surveillance scru-  
puleuse, bon traitement et con-  
versation en français et italien.

Adresser les offres, avec tous  
les renseignements et indication  
du prix à la case postale 6335  
Lugano. 331-3

## L'Agence A. LUY, Montreux demande de suite pour Montreux et pour la saison d'été EMPLOYÉS de tout genre pour hôtels et familles. 308-4

## La plus importante Loterie

est celle pour la nouvelle  
église catholique de  
NEUCHÂTEL

à Fr. 1.— le billet  
Gros lots de fr. 40,000, 15,000, etc.

Le tirage aura lieu à St-  
Maurice. Les billets sont en  
vente chez

FAVRE COLOMB, coiffeur, à  
Martigny;

Robert PETER, employé au  
M.-C., à Vernayaz;

Pierre GILLIOZ, Café de la  
Posta, Sierra;

C. de SIBENTHAL, coiffeur à  
St-Maurice.

ou envoyés contre rembourse-  
ment par

M<sup>me</sup> Fleuty Agence générale  
Rue Gourgas, 3  
GENÈVE

On cherche des revendeurs  
S'adresser aussi à Mme  
FLEUTY, à Genève.

## Machines à coudre

est celle pour la nouvelle  
église catholique de  
NEUCHÂTEL

à Fr. 1.— le billet  
Gros lots de fr. 40,000, 15,000, etc.

Le tirage aura lieu à St-  
Maurice. Les billets sont en  
vente chez

FAVRE COLOMB, coiffeur, à  
Martigny;

Robert PETER, employé au  
M.-C., à Vernayaz;

Pierre GILLIOZ, Café de la  
Posta, Sierra;

C. de SIBENTHAL, coiffeur à  
St-Maurice.

ou envoyés contre rembourse-  
ment par

M<sup>me</sup> Fleuty Agence générale  
Rue Gourgas, 3  
GENÈVE

On cherche des revendeurs  
S'adresser aussi à Mme  
FLEUTY, à Genève.

## Machines à coudre

est celle pour la nouvelle  
église catholique de  
NEUCHÂTEL

à Fr. 1.— le billet  
Gros lots de fr. 40,000, 15,000, etc.

# CHAUSSURES



□ □ □ □ □ □ □

## ENFANTS

17-21 22-25

1 lot Souliers  
lacets 1.80 —

1 lot Bottines  
jaunes à lacets 2,90 3,30

## FILLETES

26-29 30-35

1 lot Souliers ferrés 4.30 5.30

1 lot Souliers ferrés, couture brevetée 4.80 5.80

1 lot Bottines lacets, bouts simulés 4.95 5.95

## FEMMES

36-42

1 lot Souliers ferrés, couture brevetée 6.40

1 lot Bottines ferrées, couture empeigne 8.80

1 lot Bottines lacets, bouts simulés 7.20

## HOMMES

40-47

1 lot Napolitains ferrés 7.80

1 lot Bottines lacets, bouts 9.—

sont en vente au Magasin 307

## Victor DUPUIS, Martigny

— Envois postaux en remboursement —  
Le Catalogue illustré paraîtra prochainement



Contre boutons, dartres, épaissement du sang, rougeurs, maux  
d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies  
de l'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. — La Salse-  
pareille Model soulage les souffrances de la femme au moment  
des règles et se recommande contre toutes les irrégularités. Nom-  
breuses lettres et attestations reconnaissantes. Agréables à prendre,  
1/2 litre 3.50 fr., 1/2 litre 5 fr., 1 litre (une cure complète) 8 fr.

Dépôt général et d'expédition :  
Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.  
Dépôts à Martigny: Loyet et Morand, pharm.; à Monthey :  
Carrans et Zam-Offer, pharm.; à Sion: Pitteloud, pharm.; à Bex :  
Boral et Rossetat; à Aigle: Kœrner.

**15 MAI** Réouverture du  
Chemin de fer 319 2

## Martigny - Châtelard

Ligne directe du Valais à Chamonix